

MAINTIEN DE LA BOURSE DE LYCEE

A retourner à l'établissement
avant le 05/10/2018 dernier délai

Cachet de l'établissement

LYCEE POLYVALENT FRANÇOISE
5, Boulevard Alain Savary - BP 90105
31170 TOURNEFEUILLE
☎ 05 34 61 32 00 - ☎ int. 05 34 61 32 05
Fax Secrét. 05 34 61 32 14
Fax Int. 05 34 61 32 10

Nom et Prénom du boursier**Classe**

COCHER la case ci-après correspondant à l'orientation de votre enfant.

Mon enfant se **REORIENTE** dans son lycée d'origine - préciser la classe :

.....

- passage de T.CAP en 1^{ère}, de seconde générale en seconde professionnelle, de MLDS ou 3DP à une classe de second cycle
- préparation d'une mention ou formation complémentaire, d'un second CAP ou baccalauréat en 1 an

→ Je dépose le présent document dans son lycée d'origine auprès duquel je complète l'imprimé de **vérification de ressources**. Je remets en même temps les documents obligatoires à fournir.

Mon enfant **REDOUBLE** dans son lycée d'origine - préciser la classe :

.....

→ Je dépose le présent document dans son lycée d'origine auprès duquel je complète l'imprimé de **vérification de ressources**. Je remets en même temps les documents obligatoires à fournir.

Mon enfant **QUITTE** son lycée d'origine car il/elle est admis(e) dans un autre établissement.

NOM ET ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL :

→ Je dépose le présent document dans son lycée d'origine auprès duquel je complète l'imprimé de **transfert**. Je remets en même temps les documents obligatoires à fournir (si mon enfant redouble ou se réoriente).

Un **CHANGEMENT** dans ma situation familiale/professionnelle a entraîné une diminution substantielle des ressources du foyer fiscal depuis l'attribution de la bourse.

→ Je dépose le présent document dans son lycée d'origine auprès duquel je complète l'imprimé de **vérification de ressources**. Je remets en même temps les documents obligatoires à fournir.

Mon enfant **n'est concerné par aucun des cas précisés ci-dessus** ; le passage dans la classe supérieure reconduit le droit à bourse, sans aucune autre formalité (excepté dans le cas d'une demande de réexamen imposée par les services départementaux de l'Education nationale).

Date :

Nom et Prénom du responsable légal :

Signature du responsable légal :

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE Département du <u>31</u>	BOURSES NATIONALES D'ETUDES DU SECOND DEGRE – Année scolaire 2018 - 2019
---	--

Direction des services départementaux de l'éducation nationale

Demande de Transfert et / ou Vérification de ressources

Transfert
 Dans département
 Autre département
 Changement Resp. légal
 Avec Vérification de
 Rétablissement
 Changement d'orientation ou de cycle
 Sans ressources
 Redoublement

Cocher la ou les case(s) correspondante(s)

CONGE DE BOURSE <input type="checkbox"/> Avec retrait <input type="checkbox"/> Sans retrait	Date de sortie :/...../..... Motif : Ou Absence injustifiée <input type="checkbox"/>	Signature du Chef d'établissement
Nombre de jour à soustraire sur 90 jours		

Indiquer obligatoirement le numéro INE

N° INE :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

NOM DU BOURSIER : PRENOM :

Date et lieu de naissance :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SCOLARITE DE L'ELEVE (toutes les parties grisées sont à remplir par l'établissement) :

Etablissement d'origine 2017/2018 Code établissement RNE : <u>03127469</u> Libellé : <u>LYCEE FRANCOISE</u> Ville et département : <u>TOURNEFEUILLE (31)</u> Classe :	Etablissement d'accueil 2018/2019 Code établissement RNE : Libellé : Ville et département : Classe :
--	---

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA FAMILLE DE L'ELEVE :

REPRESENTANT LEGAL

Nom et prénom :
 Adresse :
 Profession :

CONJOINT(e) ou CONCUBIN(e) du représentant légal

Nom et prénom :
 Adresse :
 Profession :

Situation familiale du représentant légal (rayer les mentions inutiles) :

Célibataire - Marié(e) - Pacsé (e) – Concubinage - Remarié(e) - Divorcé (e) - Veuf (ve) – Séparé(e)

NOM et PRENOM des enfants à charge	Date de naissance	Etablissement scolaire, université ou profession	Boursier	
			OUI	NON

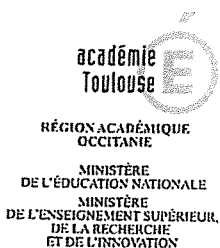
A le
Signature du demandeur

A le
Visa du Chef d'établissement

RESERVE A LA DSDEN

Nombre d'enfants	RFR

FAVORABLE
 DEFAVORABLE
 RESERVE



Maintien, transfert et Vérification de Ressources 2018-2019

Liste des pièces à fournir

Chaque dossier de bourse doit comprendre :

- L'IMPRIME
- LES PIÈCES JUSTIFICATIVES (en fonction de votre situation – voir tableau ci-dessous)

Rectorat de l'académie
de Toulouse

Pièces à fournir dans tous les cas :

- L'avis d'impôt 2017 sur les revenus de l'année 2016

Pièces complémentaires à fournir, selon votre situation

Dossier suivi par :

Chrystel ANDRIEUX
Chef de Division

DSDEN de l'Ariège
Gestion bourses : 09-31-65
Tél : 05 67 76 52 09
Mail : ia09dve@ac-toulouse.fr

7 rue du Lieutenant Paul Delpech
BP 40077
09 008 Foix Cedex

Isabelle ROGER
Chef de Division

DSDEN du Lot
Gestion bourses : 46-81-82-32-12
Tél : 05 67 76 55 11
Mail : vse46@ac-toulouse.fr

127 quai Cavaignac
BP 286
46005 Cahors cedex 9

Selon votre situation	Pièces complémentaires à fournir
Si vous êtes divorcé (e) ou séparé (e).	Copie complète du jugement indiquant les dispositions relatives à la résidence de l'enfant et à la pension alimentaire versée. Copie de la dernière attestation de paiement de la CAF (faisant figurer le nom des allocataires et des enfants).
Si vous vivez en concubinage	L'avis d'imposition 2017 sur les revenus 2016 de votre concubin (e)
En cas de changement dans votre situation (décès, divorce, séparation, perte d'emploi, invalidité) entraînant une diminution de ressources en 2017	Votre avis d'imposition 2018 sur les revenus 2017, dès sa réception, Tout justificatif de la modification substantielle de votre situation entraînant une diminution de ressources en 2017. Attestation de paiement de la CAF
Si l'enfant pour lequel vous demandez la bourse est désormais à votre charge et ne figurait pas sur votre avis d'imposition 2017	L'attestation de paiement la CAF indiquant les personnes à votre charge, Justificatif du changement de résidence de l'enfant.
Si votre demande concerne un enfant dont vous avez la tutelle	La copie de la décision de justice désignant le tuteur ou de la décision du conseil de famille et attestation de paiement de la CAF

TOUT DOSSIER TRANSMIS APRES LA DATE OFFICIELLE DE FIN DE CAMPAGNE (18 octobre 2018) SERA REJETE